CC du Pays Riolais (Siren : 247000706)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Rioz
Arrondissement	Vesoul
Département	Haute-Saône
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1999
Date d'effet	29/12/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Roger RENAUDOT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Rue des Frères Lumière
Numéro et libellé dans la voie	ZA la charrière
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	70190 rioz
Téléphone	03 84 91 84 94
Fax	03 84 91 88 24
Courriel	cc.pays.riolais@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	taxe de séjour
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 830

Densité moyenne	43,79

Périmètre

Nombre total de communes membres : 33

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
70	Aulx-lès-Cromary (217000363)	166
70	Bonnevent-Velloreille (217000769)	376
70	Boulot (217000843)	687
70	Boult (217000850)	607
70	Bussières (217001072)	416
70	Buthiers (217001098)	308
70	Chambornay-lès-Bellevaux (217001189)	186
70	Chaux-la-Lotière (217001452)	452
70	Cirey (217001544)	369
70	Cordonnet (217001742)	145
70	Cromary (217001890)	245
70	Étuz (217002245)	675
70	Fondremand (217002393)	202
70	Grandvelle-et-le-Perrenot (217002757)	373
70	Hyet (217002880)	123
70	La Malachère (217003268)	310
70	Maizières (217003250)	381
70	Montarlot-lès-Rioz (217003557)	290
70	Montboillon (217003565)	269
70	Neuvelle-lès-Cromary (217003839)	392
70	Oiselay-et-Grachaux (217003938)	429
70	Pennesières (217004050)	193
70	Perrouse (217004076)	271
70	Quenoche (217004316)	253
70	Recologne-lès-Rioz (217004415)	252
70	Rioz (217004472)	2 352
70	Ruhans (217004563)	161
70	Sorans-lès-Breurey (217004936)	443
70	Traitiéfontaine (217005032)	164
70	Trésilley (217005073)	230
70	Vandelans (217005198)	115
70	Villers-Bouton (217005602)	162
70	Voray-sur-l'Ognon (217005750)	833

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

Compétences optionnelles : EAU - Maîtrise d'oeuvre au profit des communes membres des études conduisant à la définition des périmètres de protection des sources et des captages d'eau potable.

- Assainissement collectif

Compétences optionnelles : PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT - Elaboration des schémas directeurs d'assainissement en concertation avec les communes membres.

- Assainissement non collectif

Compétences optionnelles : ASSAINISSEMENT - Mise en place du "Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)" : Les missions exercées sont : - pour les installations neuves et à réhabiliter : le contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages ; - pour les autres installations : la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des ouvrages ; - le conseil et la relation clientèle, la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement non collectif.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences obligatoires : COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DECHETS ASSIMILES - Mise en place, gestion et organisation du tri sélectif, par tous les moyens utiles, des déchets ménagers et assimilés. / Institution et perception de la redevance incitative. / Adhésion au SYTEVOM avec délégation de la compétence "traitement" des déchets ménagers et assimilés.

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- Autres actions environnementales

Compétences optionnelles : PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT - Résorption des décharges de toute nature. / Etude d'un programme d'amélioration de l'environnement dans les communes membres.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Compétences optionnelles : ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L.4251-17 - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Compétences optionnelles : En matière de développement et d?aménagement sportif de l?espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d?intérêt communautaire - Soutien aux projets et actions éducatives au collège : voyages à l?étranger, foyer socio-éducatif, ouverture sur le milieu, association sportive

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élément

Compétences optionnelles : CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET D'EQUIPEMENTS PRE-ELEMENTAIRES ET ELEMENTAIRES D'INTERET COMMUNAUTAIRE : Construction et gestion de l'ensemble des services scolaires et périscolaires (acquisition, entretien et renouvellement du matériel scolaire et périscolaire et du matériel collectif d'enseignement, rémunération des personnels de service et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et des équipements bâtimentaires (construction, entretien et fonctionnement) concourant à l'accueil périscolaire et à l'enseignement public préélémentaire et élémentaire des élèves scolarisés qui résident sur le territoire de la communauté. / Sont également d'intérêt communautaire l'ensemble des activités organisées à l'intention des élèves scolarisés qui résident sur le territoire de la communauté se déroulant durant le temps scolaire hors des bâtiments scolaires, notamment les classes de découverte et classes vertes, ainsi que les activités mises en oeuvre en application de la réforme des rythmes scolaires. / Soutien aux projets et actions éducatives au collège : voyages à l'étranger, foyer socio-éducatif, ouverture sur le milieu, association sportive.

- Activités péri-scolaires

Compétences optionnelles : Création et gestion de services à la population : - Construction, organisation du fonctionnement et gestion des crèches multi-accueil communautaire : grosses réparations et entretien des bâtiments et du matériel ; mise en ?uvre de l?accueil et de la garde des enfants - Organisation du fonctionnement et gestion du relais

communautaire pour les assistantes maternelles

- Activités culturelles ou socioculturelles

Compétences optionnelles : Soutien aux projets et actions éducatives au collège : voyages à l?étranger, foyer socio-éducatif, ouverture sur le milieu, association sportive

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Compétences obligatoires : Aménagement de l?espace pour la conduite d?actions d?intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d?urbanisme intercommunal ; document d?urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d?aménagement concerté d?intérêt communautaire.

- Schéma de secteur

Compétences obligatoires : Aménagement de l?espace pour la conduite d?actions d?intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d?urbanisme intercommunal ; document d?urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d?aménagement concerté d?intérêt communautaire.

- Plans locaux d'urbanisme

Compétences obligatoires : Aménagement de l?espace pour la conduite d?actions d?intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d?urbanisme intercommunal ; document d?urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d?aménagement concerté d?intérêt communautaire.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Compétences obligatoires : AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

- Organisation des transports non urbains

Compétences obligatoires : AMENAGEMENT DE L'ESPACE - La CC du Pays Riolais est Autorité Organisatrice de Transport de 2ème rang (AOT2) pour la mise en place d'un service de transport à la demande pour les habitants de la communauté de communes, par délégation du conseil départemental de la Haute-Saône

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Compétences obligatoires : Aménagement de l?espace : ? Étude et mise en ?uvre de programmes d?aménagement : chartes, contrats de développement régionaux et départementaux et programmes européens dont LEADER - participation à l?élaboration et à la mise en ?uvre de la charte de territoire du Pays des 7 Rivières et du contrat de Pays et du Pôle d?Excellence Rurale (PER)

- Etudes et programmation

Compétences obligatoires : AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Mise en place et gestion d'un "Système d'Information Géographique" (SIG)

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Compétences obligatoires : ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L.4251-17 - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d?activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d?intérêt communautaire - Promotion du tourisme dont la création d?offices du tourisme - ? Construction et gestion de bâtiments industriels, artisanaux, commerciaux ou tertiaires pour permettre l?implantation d?entreprises nouvelles ou le développement d?entreprises existantes - Toute action relative au conseil et à l?information aux entreprises, à l?accompagnement de leurs projets, à la promotion et signalisation des zones d?activités communautaires et de toute l?activité économique et touristique existante dans le périmètre de la communauté - Instauration, perception et affectation de la taxe de séjour - Aides indirectes pour l?accueil et l?environnement des activités - Intervention à la demande des communes, en faveur de l?installation et du maintien des commerces, activités artisanales, industrielles et tertiaires - Mise en ?uvre d?une opération collective de modernisation en milieu rural « ORAC du Pays des 7 Rivières » et participation financière aux diagnostics d?entreprises et à la modernisation de l?appareil commercial, artisanal et de service du Pays Riolais dans le cadre de conventions d?opérations passées entre les différents partenaires

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Compétences optionnelles : POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE - Élaboration et mise en ?uvre de programmes locaux d?habitat -

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées *Compétences optionnelles : POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE - Opérations d'intérêt communautaire, notamment en faveur du logement des personnes défavorisées.*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *Compétences optionnelles : POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE - Etude et mise en oeuvre d'OPAH et PIG.*
Autres
- NTIC (Internet, câble...) *Compétences obligatoires : AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Compétence numérique : *l'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit de dimension départementale, sans interférer dans la mise en oeuvre des réseaux de communications électroniques établis par des membres pour leurs besoins propres (sauf à leur demande expresse) ; la réalisation d'opérations de montée en haut débit dans une perspective à terme de couverture THD ; l'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de téléphonie mobile permettant l'accès des utilisateurs aux technologies Internet ; l'acquisition des droits d'usage nécessaires auprès des autorités compétentes ; la gestion, l'exploitation et la maintenance des infrastructures et des réseaux ; l'organisation et la mise en oeuvre de tous les moyens permettant d'assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ces infrastructures et réseaux ; l'activité "d'opérateur d'opérateurs" en mettant à la disposition des opérateurs de service la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité ; l'offre de services de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants ; la commercialisation des infrastructures et des réseaux auprès d'autres opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants ; le cas échéant, en cas d'insuffisance d'initiatives privées, la fourniture de services de communications électronique à l'utilisateur final ; toute réalisation d'études intéressant son objet*
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage *Compétences obligatoires : AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.*
- Autres *Compétences obligatoires : AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Création, réfection de pistes et chemins forestiers, places de retournement et de stockage sur des emprises mises à disposition par les communes membres. / Etudes et interventions visant à la création et au développement d'une filière bois sans ingérence dans le patrimoine forestier de chaque commune. Compétences optionnelles : PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT : Aménagement et entretien, en partenariat avec le Pays des 7 Rivières, des chemins de randonnée hors catégorie I, inscrits au Plan Département des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). L'inventaire des itinéraires communautaires sera défini, complété ou restreint par décision du conseil communautaire.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
70	SYTEVOM SYndicat Transfert Elimination Valorisation des Ordures énagères (257003426)	SM fermé	215 746
70	SM Haute Saône Numérique (200044527)	SM ouvert	227 208
70	SM d'aménagement de la Moyenne et de la Basse vallée de l'Ognon (200034544)	SM ouvert	21 403
70	SM pour le fonctionnement de l'école départementale de musqiue, de danse et de théâtre de la Haute Saône (257002584)	SM ouvert	75 129

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)